



« C » : Conditions de fait 2003

□ Passage en échelle 5

➤ Rappel conditions statutaires

- Avoir atteint le 6^e échelon du grade d'adjoint administratif au 31 décembre 2003

➤ Conditions de fait

- Ancienneté (promo automatique sauf contreproposition):
 - 9^{ème} échelon échelle 4 et 2 ans d'ancienneté dans le grade (au 1^{er} janvier de l'année de sélection)
 - ou 10^{ème} et 11^{ème} échelons de l'échelle 4 et sans condition d'ancienneté dans le grade
- Choix :
 - 6^{ème} échelon au 31 décembre de l'année de promotion
 - 7^{ème}, 8^{ème} du grade au 1^{er} janvier de l'année de promotion
 - et 2 ans d'ancienneté dans le grade au 1^{er} janvier de l'année de promotion

➤ Nombre de promotions

- 318 promouvables statutaires au 31 décembre prochain
- 148 promotions de fait soit 46,5% des statutaires dont 59 à l'ancienneté (39,9%) et 89 agents au choix (60,1%)
- 35,6% de taux de promouvabilité au choix (89 sur 250 restant au choix)
- remarque : il y avait eu 200 promo de fait en 2002

□ Passage en NEI

➤ Rappel conditions statutaires

- 2 ans d'ancienneté au moins au 9^{ème} échelon de l'échelle 5 au 31 décembre de l'année de promotion

➤ Conditions de fait

- Ancienneté (promo automatique sauf contreproposition)
 - 9^{ème} échelon depuis 2 ans au moins au 31 décembre 2003 et 55 ans
 - 10^{ème} échelon au 1^{er} janvier 2002 et 48 ans au moins
 - 11^{ème} échelon «échelon au 1^{er} janvier et 46 ans au moins
 - et pour tous 5 ans d'ancienneté en échelle 5 au 1^{er} janvier 2003

➤ Nombre de promotions

- 1959 promouvables statutaires
- 301 promotions de fait soit 15,5% des statutaires dont 120 pour le 11^{ème} échelon, 156 pour le 10^{ème} et 25 agents pour le 9^{ème}
- restent 2 promotions par liste complémentaire
- remarque : il y avait eu 226 promos en 2002 soit une augmentation de 34% (plan de qualif 2003)